

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Déroulement de l'assemblée générale du jeudi 22 septembre
2022 tenue à l'école Saint-Mathieu à 19 heures**

Assemblée générale des parents de l'école Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu le vingt-deux septembre de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Naomie Faucher	Cindy Larochelle
Noémie Doucet	Mélanie Langlois
Marie-Pierre Hébert	
MM. Kévin Bérubé	Rachid Nassir El Hak

**1. OUVERTURE
DE
L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Mario Massé souhaite la bienvenue aux parents présents et les remercie de leur présence.

**2. PRÉSENTATION
DES MEMBRES
DE L'ÉQUIPE-
ÉCOLE**

Monsieur Massé présente les membres de l'équipe-école.

**3. PRÉSENTATION
DU RAPPORT
ANNUEL**

Monsieur Mario Massé présente le rapport annuel 2021-2022.

**4. NOMINATION
D'UNE OU D'UN
SECRÉTAIRE
D'ASSEMBLÉE**

AG-137-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Mario Massé,
QUE Mélanie Langlois soit nommée secrétaire
d'assemblée.

ADOPTÉE.

**5. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

AG-138-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Naomie Faucher,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**6. LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 23
SEPTEMBRE 2021**

AG-139-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Naomie Faucher,

QUE le procès-verbal du 23 septembre 2021 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE.

**7. RAPPORT
ANNUEL 2021-2022
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Mario Massé présente le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

**8. LES FONCTIONS
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Massé informe les parents sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Il précise aussi les buts de l'assemblée de ce soir :

- Élire les parents au conseil d'établissement;
- Élire le représentant et le substitut au Comité de parents;
- Décider de la formation de l'O.P.P.;
- Rendre compte du rapport annuel.

**9. PROCÉDURE
D'ÉLECTIONS AUX
POSTES DE
REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Si pas beaucoup de parents

CONSIDÉRANT le nombre de parents présents;

CONSIDÉRANT que parmi ceux-ci, Mme Naomie Faucher et Cindy Larochelle signifient leurs intérêts;

CONSIDÉRANT que tous nous avait exprimé son désir de faire partie du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT le vote des parents présents :

AG-140-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Mélanie Langlois,

QUE Mme Naomie Faucher et Mme Cindy Larochelle soient membre du C.É. et que M. Rachid Nassir El Hak, Mme Noémie Doucet et Mme Marie-Pierre Hébert soient membre de la communauté et comblent les postes.

ADOPTÉE.

AG-141-22 IL EST RÉSOLU que

Mme Naomie Faucher soit présidente

Mme Cindy Larochelle soit vice-présidente

Mme Mélanie Langlois soit secrétaire

Mme Cindy Larochelle soit membre substitut au comité parent

Mme Noémie Doucet soit membre de la communauté

Mme Marie-Pierre Hébert soit membre de la communauté

M. Rachid Nassir El Hak soit membre de la communauté

**10. ÉLECTIONS DES
PARENTS AU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

AG-142-22 L'assemblée générale confirme que Mmes Naomie Faucher et Cindy Larochelle sont élu parent au conseil d'établissement et Mmes Noémie Doucet et Marie-Pierre Hébert ainsi que M. Rachid Nassir El Hak sont élu membre de la communauté.

ADOPTÉE.

**11. ÉLECTION
D'UN
REPRÉSENTANT
ET D'UN
SUBSTITUT AU
COMITÉ DE
PARENTS**

AG-143-22 L'assemblée générale confirme que Mme Naomie Faucher comme représentante des parents de l'école au Comité de parents de la CSSH.

**12. AUTRES
SUJETS**

Dates des prochaines réunions : 1^{er} décembre, 26 janvier, 23 mars,
18 mai et 15 juin à 19h.

**13. CLÔTURE
DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

AG-144-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Cindy
Larochelle,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19h50.

Président d'assemblée

Secrétaire